



COMMUNE
DE
1407 Bioley-Magnoux

SOIREE DU 1^{er} août 2020



La Jeunesse « Bioley-Ogens » organisera cette soirée. Rendez-vous au Refuge de Bioley-Magnoux dès 18h00.

Pour les citoyens qui ont du bois non vernis, ils pourront le déposer quelques jours avant pour autant que la météo permette un feu du 1^{er} août. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre Municipale Madame Martine Perey 079 583 82 70.

Les feux d'artifices sont interdits dans le village afin d'éviter tout risque d'incendie. Ils seront autorisés uniquement au Refuge pendant la durée du feu (soit entre 21h30 et 23h00 environ).

Bioley-Magnoux, le 4 juillet 2020

La Secrétaire : Martine Meystre